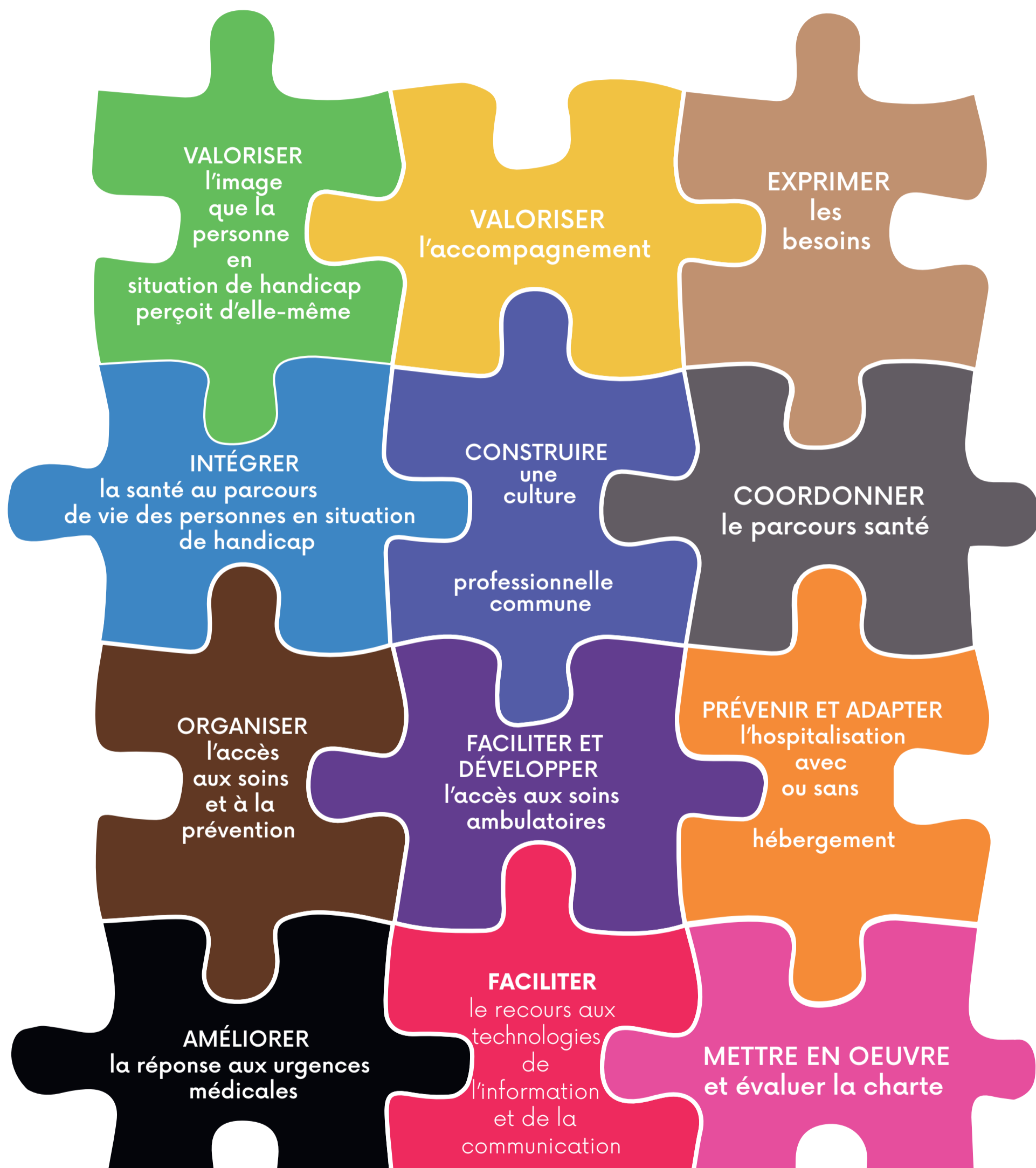


Charte Romain Jacob

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

La charte Romain Jacob pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en France a fait l'objet d'une réflexion organisée et fédérée par le groupe MNH (Mutuelle Nationale des Hospitaliers), regroupant l'ensemble des acteurs nationaux du soin et de l'accompagnement. Sous le haut parrainage de l'Académie Nationale de Médecine.



QUAL/charte/053/ Octobre 2022 - V03



Scannez ce code avec votre smartphone pour écouter la version audio de la charte en Facile à Lire et à Comprendre .

Traduction par un groupe sparnacien de personnes en situation de handicap, de familles et professionnels.



Centre Oscar Lambret

unicancer HAUTS-DE-FRANCE